

Les enjeux de modernisation des TICE : des genèses d'usages pour des injonctions paradoxales qui se pérennisent avec le C2i2e ?

Dominique Bessières

▶ **To cite this version:**

Dominique Bessières. Les enjeux de modernisation des TICE : des genèses d'usages pour des injonctions paradoxales qui se pérennisent avec le C2i2e ?. 19ème Congrès de la SFSIC "Penser les techniques et les technologies", SFSIC, Jun 2014, Toulon, France. halshs-01557573

HAL Id: halshs-01557573
https://shs.hal.science/halshs-01557573

Submitted on 6 Jul 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Dominique Bessières

Les enjeux de modernisation des TICE : des genèses d'usages pour des injonctions paradoxales qui se pérennisent avec le C2i2e ?

Reconnus comme supports de compétitivité européens, les TICE sont porteuses de modernisation managériale et de convergence d'enjeux organisationnels macro et micro sociaux pour le développement professionnel des enseignants. Le modèle des entreprises intègre progressivement organisations éducatives du supérieur. Les dispositifs (techniques, organisationnels) sont outils de management, c'est à dire de gestion des hommes et de coordination. Le dispositif C2i niveau 2 « enseignant » l'illustre. Le développement de leurs usages professionnels est lié aux identités professionnelles et aux changements d'organisation du travail. Ceci interroge les enjeux technologiques et managériaux en terme d'injonction paradoxale. Or ces évolutions doivent être assumées par les individus et aujourd'hui par les universités autorisées

Introduction

Vingt ans d'équipements TICE (Technologies de l'information et de la communication de l'enseignement), en Europe et en France[1], n'aboutissent pas à des changements de pratique conséquents et à de nouveaux usages de formation généralisés, mais plutôt relativement modestes (Bessières, 2012) au regard des ambitions du C2i2e (Certificat Informatique et Internet de niveau 2 « enseignant »). Notre objet d'étude au cours de cette communication vise à pointer les enjeux de modernisation professionnels et organisationnels, au travers de la politique publique du C2i2e.

Le C2i2e, certification des compétences en TIC pour les enseignants est mis progressivement en place depuis peu. Notre méthodologie d'étude de ce dispositif illustratif d'une volonté ministérielle durable, se fonde sur une première enquête nationale quantitative par questionnaires auprès des formateurs[2] (Assude et al., 2010), puis des entretiens[3] pour le recueil de discours sur les pratiques TICE. Elle est complétée par une autre qualitative[4] auprès des universités récemment autorisées à délivrer le C2i2e en 2012 pour éclairer le Ministère de l'Éducation nationale sur les conditions de déploiement hétérogènes sur le territoire[5] et leurs appropriations locales.

Les discours d'acteurs ainsi recueillis permettent un accès aux conditions d'appropriation progressive tenant compte de pratiques antérieures. L'appréhension théorique des représentations sociales (Moscovici, 2003) permet de relier les discours et les actions mises en œuvre,

[1] Pour la France, on pourrait même remonter au Plan informatique pour tous de 1985, cf. Drot-Delange et al., 2012

[2] 26 IUFM/ 699 réponses entre décembre 2005 et février 2006

[3] 5 entretiens réalisés par l'auteur entre février et septembre 2008 auprès de formateurs, responsables et directeurs TICE des IUFM de Paris et du Nord Pas de Calais, du Ministère de l'Éducation nationale

[4] 18 entretiens réalisés en mars-juin 2012 des correspondants C2i2e, des responsables institutionnels, des enseignants dans 6 universités sélectionnées

[5] Cf. Étude de la mise en place de la C2i2e dans la formation professionnelle des enseignants dans les universités françaises, Bessières et al. <ticeducation.org/papers/download/77>

notamment les implications professionnelles actuelles et futures des TIC sur le métier et sur leurs modalités de déploiement.

Nous étudions les conditions d'organisation des TICE, encore peu étudiées de façon systématique, avec une grille de sociologie des professions (Dubar, Triper) conjointement à un intérêt pour le développement de pratiques sociales instrumentées en milieux professionnels qui est plus spécifiquement abordé par les SIC. Globalement notre démarche compréhensive est critique afin d'appréhender les ressorts des évolutions.

Le travail du chercheur est important pour analyser des processus longitudinaux, en retraçant en particulier la prégnance des genèses d'usages pour proposer un éclairage pluridisciplinaire de la mise en place des TICE, dont les acteurs n'ont pas toujours forcément pleine conscience. La distance heuristique permet également de pointer que l'information et la communication peuvent être utilisées comme des instruments du management au travers des évolutions des organisations sous l'effet des TICE. Dans nos recherches nous mesurons le poids des politiques publiques dans les secteurs professionnels de l'enseignement. L'influence des contextes d'action et le développement de nouveaux modes de management (nouveau management public…) est axée sur un conditionnement des formes d'organisation du travail.

Nous avons pu montrer qu'en 2012 (Bessières, 2014), l'État devant de cette lenteur des évolutions des pratiques, se focalise sur la professionnalité instrumentée des nouveaux enseignants avec les procédures ministérielles d'autorisation des universités à délivrer le C2i2e devenu obligatoire pour une titularisation des nouveaux enseignants du secondaire. Ainsi, actuellement, on note une reprise en main de la liberté de mise en place et d'innovation laissée aux acteurs de terrain propice à une recherche. Plus précisément notre problématique vise à montrer dans quelle mesure la certification validant l'utilisation professionnelle des TIC pour l'éducation et plus largement les TICE peut être analysée comme support de messages de modernisation managériale inspiré des entreprises ?

Notre plan s'attachera à montrer dans une première partie l'emprise croissante du C2i2e au travers de nos enquêtes longitudinales, puis la caractérisation d'une modernisation en terme de politique publique et de changement organisationnel, enfin la difficulté de la professionnalisation axée sur les compétences TICE.

I- L'emprise croissante longitudinale du C2i2e

Le C2i2e atteste une volonté ministérielle de développer dans le temps les technologies numériques en milieu scolaire. Il est institué par voie d'une circulaire du 2 mars 2004. Il est généralisé à partir de la rentrée 2006 pour la formation des maîtres en IUFM (Institut universitaire de formation des maîtres). Depuis deux arrêtés de 2010, les fonctionnaires stagiaires ont obligation d'obtenir la certification et les universités doivent êtres autorisées à le délivrer (55 en septembre 2011). C'est un dispositif de certification validant l'utilisation professionnelle des TIC pour l'éducation en terme de compétences[6] (cf. annexe II de l'arrêté du 14 décembre 2010 : *« Cette certification repose sur la validation de compétences attestant de la maîtrise effective de gestes professionnels accomplis en situations concrètes avec une situation réelle d'enseignement ou de formation en face-à-face mise en œuvre par le candidat »*). Cet accroissement d'injonctions de développement des usages instrumentés s'avère difficile, voire paradoxal, il implique d'appréhender les discours d'acteurs, pour aborder les conditions de développement des usages technologiques, et conclure sur une appréhension sociologique. Nous cherchons à appréhender une sociologie de l'appropriation professionnelle des TICE (Bessières, 2012) à la convergence d'enjeux organisationnels macro (politique publique) et micro (appropriation) sociaux.

[6] http://www.c2i.education.fr/spip.php?article87.

Nos premières enquêtes (2005-2006) indiquent que le dispositif très majoritaire est le courrier électronique, puis la liste de diffusion (35%), suivi par l'utilisation d'une plate-forme de formation à distance. La visioconférence est anecdotique. Mais notre enquête quantitative auprès des formateurs (2008) montre certains freins au développement des usages, le principal repose dans les difficultés techniques et logistiques, mais aussi significativement l'absence de formation adaptée et la méconnaissance des possibilités d'intégration en situation pédagogique.

A cela, notre enquête de 2012 ajoute que l'État face à la lenteur des évolutions des pratiques, vise prioritairement à changer la professionnalité des nouveaux enseignants par les nouvelles modalités d'autorisation des universités à délivrer le C2i2e. Il est devenu une condition de titularisation des nouveaux enseignants du secondaire. Le certificat correspond en moyenne à une trentaine d'heures de travail des étudiants. Les répondants vont dans le sens d'une généralisation des usages du numérique : beaucoup d'enseignants utilisaient les technologies numériques avant le C2i2e ce qui peut contraindre davantage de personnes à s'y impliquer. Pour la majorité, le C2i2e constitue un levier institutionnel d'une dynamique autour de l'approche par compétences et non plus seulement disciplinaire. *« Toute l'opération de mastérisation, longue et douloureuse, s'est accompagnée chez nous d'une absence de réflexion sur la pédagogie, comme c'est la discipline qui compte »* suivant un de nos enquêtés. Mais ils soulignent également que ce dispositif doit se construire dans un temps de réflexion en accord avec les différents types de formations dispensées au sein des composantes de l'université. En outre, les enseignants directement impliqués par l'enseignement des TICE indiquent le dispositif pédagogique comme très chronophage dans sa mise en œuvre pédagogique. On note dans les réponses, la nécessité de réfléchir aux usages pédagogiques du numérique. Un répondant indique : *« à plus long terme peut-être ça peut susciter vraiment des questions de didactique et de pédagogie que les gens ne se posaient pas jusqu'ici »*. Un autre, *« ce n'est pas spécifique au C2i2e, le passage au master enseignement assuré en partie par les universitaires, doit s'accompagner d'une réflexion sur la professionnalisation »*. Aussi, l'enjeu est de développer les TICE pour les futurs enseignants, puisque comme le décrit un répondant : *« Ça ne bouge pas suffisamment vite, c'est toujours compliqué, mais oui, on tente de former les enseignants. Maintenant on forme ceux qui veulent bien l'être, et encore une fois, autant les administratifs sont demandeurs, parce qu'ils doivent faire face quotidiennement à des problèmes techniques, autant les enseignants ont généralement leur petite façon de travailler »*.

La volonté de concourir à l'accroissement de l'usage des TICE par le biais du C2i2e est patente, elle poursuit des objectifs de mutation organisationnelle.

II- Une modernisation de politique publique et de changement

La certification C2i2e des compétences en TIC pour les futurs enseignants se développe en France depuis peu graduellement. Il s'agit de mesurer le poids des dispositifs managériaux englobant pesant sur les activités professionnelles, à travers les discours des acteurs.

Depuis ses débuts, la politique publique des TIC constitue un levier de modernisation d'un État français voulu exemplaire (Tronc, 1999). Ses objectifs managériaux visent l'assouplissement, le décloisonnement (vertical et horizontal) et l'efficacité, concomitamment au développement de la nouvelle gestion publique (new public management) qui vise la performance (output) et non plus les ressources (input) (Finger et al., 1997). Ainsi, le Plan d'action gouvernemental pour la société de l'information (PAGSI, 1998) cherchait à combler un retard d'appropriation des TIC lié à la technologie du minitel en France face à celle en croissance du world wide web (Jouët, 2011). Sa 6e priorité est la formation générale aux nouvelles technologies. Puis, les politiques publiques européennes (processus de Bologne, 1999 ; objectifs de Lisbonne, 2000 ; stratégie Europe 2020, 2010) ambitionnent l'économie de la connaissance (Bouillon et al., 2005) où l'enseignement supérieur est perçu comme un support pour une qualité concurrentielle et une compétitivité du pays. La promesse des TICE est

d'atteinte une performance pour accroître des connaissances disciplinaires avec des outils communs au monde du travail, une meilleure insertion professionnelle des étudiants, et d'accompagner la massification de l'enseignement supérieur avec des plates-formes numériques (Ben Youssef et al.(a), 2009). Cependant, les usages pédagogiques du numérique dans les universités restent en deçà des attentes institutionnelles et politiques (Heutte et al., 2010).

Ceci impacte les TIC dans le développement professionnel de la condition enseignante. *« Avec la formation à distance on passe à une pédagogie Toyota par rapport à la pédagogie Taylorienne »*. Derrière cette remarque d'un enquêté en référence aux entreprises, on mesure qu'il s'agit de passer d'un cloisonnement bureaucratique hiérarchique à une logique d'adaptation privilégiant la souplesse, l'innovation et l'action collective. Nous avons constaté des effets immédiats d'entraînement des acteurs interrogés avec des changements de pratiques TICE : *« Avec le C2i2e, on inverse la logique. Les collègues disciplinaires ont pris en main… Il se passe des choses au niveau des pratiques »*.

Le constat, maintenant assez ancien, d'une diffusion conjointement large et modeste de nouveaux usages TIC auprès des professionnels d'entreprises est bien établi (Boulier et al., 1997). Une telle structuration semble encore présente aujourd'hui dans le secteur de l'enseignement public, impacté plus tardivement que les organisations privées. La généralisation souhaitée d'une organisation de travail TICE des discours publics n'est pas atteinte (Barats, 2009), confirmant dans le temps la pérennité d'un hiatus entre les discours et la réalité du travail enseignant, notamment dans une visée collaborative (Baron et al. 1996), entre l'injonction technologique et les pratiques. Diversité des usages, inégalités, « fractures numériques » sont manifestes dans l'enseignement supérieur (Ben Youssef et al. (a), 2009 ; Ben Youssef al.(b), 2009).

La volonté de concourir à l'accroissement de l'usage des TICE par le biais du C2i2e est patente, elle poursuit des objectifs de mutation organisationnelle. De sorte que les dispositifs technologiques assurent souvent une fonction de médiation (i.e. médias de communication, Balle, 2011), mais dont la traduction concrète n'est pas forcément facile.

III- La difficulté de la professionnalisation axée sur les compétences TICE

L'impact des TIC sur les modes de travail des IUFM et des universités renouvelle la notion d'injonction paradoxale de l'Ecole de Palo Alto (Bateson 1980 ; Winkin 2000) avec l'obligation, plus prégnante et sous-jacente dans nos études, d'intégrer une pratique instrumentée pas véritablement définie, sans situation de référence, avec de nouveaux objectifs (Bessières, 2010). Un enquêté le note *: « Le tableau blanc numérique interactif est installé sans concertation ni information »*. Nous analysons une double injonction contradictoire : favoriser l'utilisation des TIC mais maintien de la garantie de la liberté d'enseignement. Les mots d'ordre managériaux des technologies numériques agissent comme des injonctions, notamment parce qu'ils ne fournissent pas toujours de modèles pour organiser le travail (de Coninck, 2005). C'est une clé d'analyse des lenteurs du développement des usages. On peut l'exprimer ainsi : « faites ce que vous voulez mais intégrez les TICE dans vos enseignements ». Un de nos répondants l'exprime : *« Avec le C2i2e, il y a une prise de conscience d'un mouvement qui a une prise sur l'exercice professionnel, avec des compétences qui ne sont pas faciles, qui appellent de nouveaux gestes professionnels qui ne sont pas simples et pas stabilisés. On était moins porté sur ces enjeux y compris dans le ministère. On arrive à cette injonction de massification »*. De même les modalités d'organisation en 2012 enjointes par le ministère poursuivent cette critique sur le plan des organisations universitaires. Globalement, les dirigeants d'université interrogés en 2012 font grief d'un ajout important, représentant une contrainte pesant sur les collègues universitaires et soulignent le manque de réflexion et de préparation : *« Tout le monde a été mis au pied du mur »*. Tout comme les correspondants C2i2e auprès des universités dans un registre similaire : *« Ce n'est pas de changer mais*

d'ajouter quelque chose qui est hors maquette (des diplômes de master). *C'est fait avec la mastérisation, ça fait partie du même processus et je pense que la façon dont on ressent le C2i2e est nécessairement incluse dans ce ressenti difficile, avec la position au concours, c'est un couperet pour la nomination »*, ou les enseignants directement impliqués : *« Mais encore une fois, ce n'est pas un constat amer, c'est juste que le ministère a une fois de plus mis la charrue avant les bœufs. Il eut fallu faire une vraie concertation, prendre le temps »…* Des lors les attentes institutionnelles tant au plan national que local peuvent ainsi s'avérer contradictoires ou difficiles à réaliser conjointement (Bessières, 2010).

Suivant la sociologie des professions, le développement des usages professionnels des technologies est lié en partie aux identités professionnelles (culture, façon de voir et de faire) et implique intrinsèquement des changements dans l'organisation du travail, ce qui explique leur difficulté et leur relative lenteur (Bessières, 2010). Ainsi, nos premières enquêtes montrent que l'obligation de valider le C2i2 pour titularisation est perçue significativement favorable à l'intégration des TICE. Dans un contexte d'organisations éducatives publiques, les pratiques qui se mettent en place contribuent à un changement du rapport aux dispositifs en termes d'identité et de professionnalisation. L'identité professionnelle (Dubar et al., 2005) correspond à la définition du métier principal, aux éléments stables et permanents traversant les différentes fonctions remplies par une personne ou un groupe. Elle varie dans le temps et dans l'espace en fonction : de l'évolution des métiers (changements organisationnels, travail en équipe, amélioration de la qualité), de la transformation des modes de production (flexibilité, autonomisation et informatisation des procédés), des processus de qualification (ajout de responsabilités supplémentaires, changement des environnements institutionnel, technique, humain). En effet, l'usage devient social dès qu'il est possible d'en saisir les conditions sociales d'émergence parce qu'il est stabilisé. Les formateurs focalisent l'évolution de leur pratique sur les apports concrets de l'outil, à savoir en maîtriser l'usage, mais également pouvoir bénéficier de ces apports pour améliorer leurs propres performances et pratique professionnelle.

Les temporalités pour installer ces changements de travail, d'organisation et d'identité sont irréductibles et non encore abouties (Bessières, 2012). Les technologies numériques constituent un objet de travail des organisations éducatives de l'enseignement supérieur, notamment des IUFM, renommées depuis septembre 2013 Écoles supérieures du professorat et de l'éducation (ESPE), des universités. Dans cette optique elles sont des terrains significatifs des évolutions des modes de management qui concernent notamment les organisations publiques. Des lors les dynamiques de changements sont ainsi en jeu dans les interrelations entre les contextes d'action et les pratiques, entre le global et le local.

Conclusion

Une sociologie de l'appropriation professionnelle des TICE au prisme du C2i2e est au croisement d'enjeux organisationnels macro et micro sociaux pour le développement professionnel de la condition enseignante. La lenteur des évolutions des pratiques d'enseignement instumenté peut à maints égards être regardé comme des marques de résistance plus ou moins actives devant un accroissement d'injonctions et d'exigences. Aussi nous sommes toujours majoritairement en présence de genèses d'usage, au sein d'un long processus professionnel, organisationnel et de politique public d'inspiration managériale.

Toutefois, depuis 2012 le contrôle re-centralisé par le Ministère de l'Éducation nationale, avec une accréditation des universités à délivrer le C2i2e en fonction de cahiers des charges, sera-t-il suffisant pour pallier cette fragilité qui doit être précisée et assumée par les acteurs, d'abord les formateurs, et aujourd'hui les universités, en instillant davantage de normalisation, mais moins propice des innovations de pédagogies instrumentées. Ce contexte de pressions d'adaptation croissante à une multiplication d'exigences professionnelles et organisationnelles, locales et nationales ne rend pas l'atteinte des objectifs managériaux pluriels aisée.

Bibliographie

Assude, T., Bessières, D., Combrouze, D., Loisy, C. (2010) Condition des genèses d'usages des technologies numériques dans l'éducation, Sticef, volume 17, pp.1-15 (http://sticef.univ-lemans.fr/num/vol2010/01-assude/sticef_2010_assude_01p.pdf)

Balle F. (2013), Médias et sociétés : édition, presse, cinéma, radio, télévision, internet, LGDJ, 876 p.

Barats C. (2009), Avant-propos : mutations et réformes du supérieur ou la question des finalités des politiques publiques, Quarderni

Baron G.-L., Bruillard E. (1996), L'informatique et ses usagers dans l'éducation, PUF, 312 p.

Bateson G. (1980), Vers une écologie de l'esprit, Seuil.

Ben Youssef A., Rallet A., 2009, Présentation, Réseaux, n°155, pp.9-20

Ben Youssef A., Hadhri W., 2009, Les dynamiques d'usage des technologies de l'information et de la communication par les enseignants universitaires, Réseaux, n°155, pp.24-54

Bessières D. (2014 à paraître), Les TICE au travers du C2i2e : une visée managériale englobante, in Communications organisationnelles, management et numérique, P.-Alemanno S. (dir) L'Harmattan

Bessières D. (2012), Sociologie de l'appropriation des TICE : peut-on parler d'une culture informationnelle partagée ou de genèse d'usage ?, Études de Communication n° 38, 2e trimestre, pp. 37-52

Bessières, D. (2010), "Les genèses d'usage professionnel TICE des formateurs d'IUFM : l'impact des dispositifs technologiques sous contraintes ?", in Communications des organisations Recherches récentes, Tome 1, Loneux C., Parent B. (dir.), L'Harmattan

Boulier Dominique, Charlier Catherine, 1997, « A chacun son internet, Enquête sur les usages ordinaires », Réseaux, n°86, pp. 159-181.

Bouillon JL., Bourdin S., 2005, La réduction de la « fracture numérique » aux prises avec le pilotage d'un projet : les TICE entre rationalisation économique et rationalisation pédagogique, Colloque Institut Supérieur de la Documentation (ISD) "L'information numérique et les enjeux de la société de l'information" Université La Manouba, Tunis 14-16 avril

De Coninck F. (2005), Les organisations fragiles, in Durand J-P & Linhart D, Les ressorts de la mobilisation au travail, Octarès

Drot-Delange B., Bruillard É. (2012), Éducation aux TIC, culture informatique, et du numérique : quelques repères historiques, Études de communication, n° 38, pp. 69-80

Dubar, Triper (2005), Sociologie des professions, 2e ed, Armand Colin, 2005

Durand JP & Linhart, D. (2005), Les ressorts de la mobilisation au travail, Octarès

Finger, M., Ruchat, B. (1997), Le New Public Management : Etat, administration et politique, pp33-56, in Pour une nouvelle approche du management public (réflexions autour de Michel Crozier), Finger M, Ruchat B. (eds), Paris, Ed. Seli Arslam, 252 p.

Heutte, J., Lameul, G., Bertrand, C. (2010). Dispositifs de formation et d'accompagnement des enseignants du supérieur : point de situation et perspectives française concernant le développement de la pédagogie universitaire numérique. Actes du 7ème Colloque Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement, Nancy (France), 6-8 décembre.

Jacquinot G., Monnoyer L. (dir.) (1999), « Le dispositif. Entre usage et concept », Hermès, 25

Jouët J. (2011) Des usages de la télématique aux Internets Studies, pp. 45-90, in Communiquer à l'ére numérique. Regards croisés sur la sociologie des usages, Denouël J., Granjon F. (eds), Paris, Presse des Mines, 320p.

Moscovici Serge, 2003, Psychologie Sociale, PUF, 618 p.

Tronc, J.-N. (1999), L'administration et les nouvelles technologies de l'information et de la communication », in Nouvelles Technologies, nouvel Etat, Bahu-Leyser D. et Faure P. (eds), La documentation Française

Winkin Yves, 2000, La nouvelle communication, Paris, Seuil, 384 p.